

*BaytDawīd ou *BaytDōd ?

Une relecture de la nouvelle inscription de Tel Dan

E.A. Knauf / A. de Pury - Genève / Th. Römer - Lausanne

Introduction. Avraham Biran et Joseph Naveh méritent toute notre reconnaissance pour la publication rapide et soignée de l'inscription découverte le 21 juillet 1993 à Tel Dan¹. Cette inscription a trouvé un large écho dans la presse internationale puisque, pour la première fois, un document historique semblait prouver l'historicité d'une figure de la tradition fondatrice d'Israël. Certes, David n'y est pas mentionné en tant que personnage, mais comment ne pas conclure de la mention d'une «dynastie de David» à l'historicité de son fondateur, voire de son empire ? Une étude attentive du document publié par Biran et Naveh nous montre toutefois que certaines conclusions ont été tirées de manière un peu hâtive et doivent être soumises à examen.

Dimension de l'inscription : stèle ou orthostate ? Il est évident que pour la reconstitution du texte complet, il faudrait au préalable avoir une idée précise de la dimension originelle de l'inscription. Sans avancer d'arguments concrets, Biran et Naveh affirment qu'il s'agit d'une stèle dont ils estiment la hauteur primitive à 1 m environ, et la largeur à 50 cm². Cette conclusion est fondée largement, semble-t-il, sur la reconstitution des lignes 8 et 9 de l'inscription. Or, nous verrons que cette reconstitution est impossible. En fait, si l'on tient compte de tous les facteurs, il est probable que le fragment vient d'un orthostate plutôt que d'une stèle. On observe, en effet, que la pierre sur la photo n° 6 (*IEJ* 43, p. 86) est trop mince pour pouvoir provenir d'une stèle. Par ailleurs, on s'attendrait, dans le cas d'une stèle, à ce que l'inscription suive une ligne légèrement incurvée pour épouser la forme conique de la stèle. Or, dans l'inscription de Tel Dan, la marge de gauche, là où elle est préservée, est absolument rectiligne, ce qui est un indice clair d'un orthostate. Dès le moment où nous sommes en présence d'un orthostate et non d'une stèle, les lignes de l'inscription originelle ont toutes les chances d'être plus longues que ce que Biran et Naveh ont supposé. En fait, nous ignorons absolument les dimensions originelles de la pierre et de son inscription. Même en suivant le modèle de Biran et de Naveh, seuls 10% environ de l'inscription auraient été préservés, mais s'il s'agit d'un orthostate, ce pourcentage pourrait être encore bien inférieur.

¹ A. Biran et J. Naveh, «An Aramaic Stele Fragment from Tel Dan», *IEJ* 43 (1993) 81-98.

² *IEJ* 43, p. 86-87.

Datation. Etant donné que les fouilles de Tel Dan ne sont toujours pas publiées sous forme définitive, il est difficile d'apprécier la pertinence de la date archéologique proposée (1^{re} moitié du IX^e siècle, voir p. 86). Pour la datation paléographique, qui est donc seule décisive, on peut se rallier à la datation de Naveh, qui propose le IX^e siècle. Mais il faut se souvenir que toute typologie paléographique pour cette période s'accompagne d'un facteur d'incertitude de plus ou moins 50 ans. La période à envisager s'étend donc de la fin du X^e siècle au début du VIII^e siècle.

Translittération. Afin de ne pas préjuger de la lecture, la transcription qui suit ne contient aucune restauration. Les lettres endommagées sont reproduites en relief. Selon toute probabilité, il ne manque au début de l'inscription qu'une ou deux lignes. Celles-ci devaient indiquer l'auteur et sa titulature ainsi que la divinité destinataire de l'inscription.

+1	מר:ע
+2	אבי:יסא
+3	וישכב:אבי:יהך:אל
+4	ראל:קדם:כארק:אצבי
+5	אנה:ויהך:הרד:קדמי
+6	י:מלכי:ואקתל:מנ
+7	כב:ואלפי:פרש:
+8	מלך:ישראל:וקתל
+9	ך:ביתרוד:ואשם:
+10	ית:ארק:הם:ל
+11	אחרן:ולדג
+12	לך:על:יש
+13	מצר:על

Transcription. Afin de rendre compte de notre reconstruction des données syntaxiques et macro-syntaxiques, notre transcription indique comment nous proposons de répartir le texte en propositions et quelle est la structure supposée du récit. Dans la transcription, contrairement à la translittération, nous avons choisi de faire figurer les lettres reconstituées dans leur contexte syntaxique plutôt qu'épigraphique, ce qui explique pourquoi, par exemple, les deux consonnes restaurées au début de la proposition 4a ne figurent pas à la fin de la ligne 3 où elles avaient leur place originale.

- I. Préhistoire
 2a ...'abī ysX ...
 3a wa=yiškab 'abī 3b yihāk 'il ...
 4a [Yiś]rā'il qaddim bi-'arḏ 'abī
- II. La lutte
 5a 'anā 5b wa=yihak Hadad quḏāmay
 6a ...mar']I malkī 6b wa='aqtul mi[n-
- III. La victoire
 7a [... x ra]kb/[rā]kib wa-'alpē paraš/parrāš
 8a ... malk Yiśrā'il 8b wa=qatal[it...(ou wa=qatāl [qatalit....
 9a [wa='assu]k BaytDōd 9b wa='ašim
 10a [...'i]yāt 'arḏhum li-...
- IV. L'histoire ultérieure
 11a ... 'uḥrān WLHX...
 12a [...ha]lak 'al Yiś[rā]'il...
 13a [... šām] mišarr 'al

Commentaire. En dépit de son état fragmentaire, cette inscription contient un nombre d'expressions stéréotypées qui appartiennent à des champs sémantiques attestés dans nombre d'inscriptions royales connues de l'ère géographique syrienne (depuis les inscriptions assyriennes jusqu'à la Stèle de Mésha). C'est pourquoi la structure proposée dans la transcription s'impose facilement.

1. *Préhistoire.* 2-4 La guerre est justifiée par des actes hostiles commis par Israël contre le père de l'auteur et contre son pays³. Une préhistoire comparable se trouve dans la Stèle de Mésha, aux lignes 4-7 et 7-9. A la proposition 3b, *yihāk* doit être un impf. L⁴ qui introduit une proposition subordonnée asyndétique.

A la proposition 4a, *qdm* a été compris par Naveh comme un adverbe signifiant «auparavant» ("formerly"), correspondant à l'AB *qadmā*. Mais cela est assez invraisemblable, car un adverbe ne devrait pas se trouver aussi éloigné du verbe⁵. Par

³ Cf. H. Cancik, *Grundzüge hethitischer und alttestamentlicher Geschichtsschreibung* (ADPV ; Wiesbaden 1976), p. 24-27 ; 49-52 ; 133-136 ; 199-202.

⁴ Ainsi que l'a démontré R. Degen (*Altaramäische Grammatik* [Wiesbaden 1969], p.108), la différence entre imparfait long et imparfait bref subsiste bel et bien en araméen ancien, comme on la connaît de l'hébreu ancien. Cf. W. Richter, *Grundlagen einer althebräischen Grammatik I* (ATS 8 ; St Otilien 1978), p. 141-145, et W. Gross, *Verbform und Funktion. wayyiqtol für die Gegenwart?* (ATS I ; St. Otilien 1976), p. 16-18 ; 143-145. L'interprétation proposée par Naveh (p. 91) de *yihāk* présuppose que l'araméen ancien connaît aussi l'usage de l'imparfait bref sans *waw* comme narratif. Il s'agit-là d'un usage très archaïque qui, en hébreu biblique, n'est préservé que dans les textes poétiques archaisants. Dans un texte de prose comme le nôtre, il est donc peu vraisemblable que *yihāk* puisse être mis sur le même plan syntaxique que *wa=yiškab*.

ailleurs, nous ne connaissons pas de cas où le mot *qdm* en araméen ancien aurait valeur d'adverbe. Il est donc plus plausible de considérer *qdm* comme une forme verbale. Pour *QDM*, cf. JA (pa) «s'opposer» ; tD «avancer» en ougaritique et en sabéen. Comme en hébreu classique et en moabite, le x-qatal dénote un passé antérieur, de sorte que la forme verbale *qaddim* fait partie de la section «préhistoire» de notre inscription.

2. *La lutte.* Comme Naveh l'a démontré (p. 92), la proposition 5b inaugure le récit typique d'une victoire. La proposition 6a pose le problème de l'auteur de l'inscription. Le père de cet auteur était manifestement un roi (cf. proposition 4a), mais l'auteur lui-même ne l'est pas nécessairement, car il est inhabituel qu'un roi vassal se réfère à son suzerain en le désignant comme *mlk*⁶. Comme nous allons le voir, plusieurs indices dans l'inscription nous conduisent dans le contexte de Hazaël de Damas (env. 842-800), mais Hazaël ne peut pas être l'auteur de l'inscription, car il n'était pas de sang royal (cf. 2 R 8:7-15). Pour *mlky*, on pourrait envisager plusieurs lectures⁷, mais la plus logique reste *malkī*, car les autres vocalisations suscitent nombre de problèmes philologiques et historiques. On peut donc conclure que l'auteur de cette inscription est un prince de sang royal employé comme général au service de l'Etat de Damas.

3. *La victoire.* Naveh propose de comprendre les lignes 7-9 dans le prolongement de la ligne 6, c'est-à-dire de voir dans les X chars et les 2000 cavaliers l'énumération des pertes israélites, suivie, à la ligne 8, d'une énumération parallèle concernant les pertes de la maison de David. Cette proposition se heurte à des difficultés d'ordre historique plutôt que linguistique. Il est en effet improbable que le royaume d'Israël ait disposé d'une cavalerie importante. Le seul texte biblique à se référer à des troupes montées israélites est 2 R 13:7.14, où il est question d'un contingent de cinquante cavaliers et de dix chars. A la bataille de Qarqar, en 853, les annales assyriennes attribuent à Achab 2000 chars et 10'000 fantassins, mais aucune cavalerie. Dans le même texte, Hadadezer de Damas est mentionné comme disposant d'une armée de 1200 chars, 1200 cavaliers et 20'000 fantassins, et le seul autre Etat allié à Damas à se voir attribuer des troupes montées (700) est Hamath. Il semble donc que la cavalerie a été développée en particulier dans les Etats araméens à partir du IX^e siècle. Les Assyriens n'ont eu leur première cavalerie qu'à partir du règne d'Assur-našir-pal II (883-859), alors que son prédécesseur Tukulti-Ninurta II (890-884) n'en disposait pas encore⁸. Il est possible

⁵ Cf. Degen, p. 121.

⁶ Cf. les textes cités par Naveh, p. 92, notamment *KAI* 216 et 215.

⁷ Par exemple, *malkī*, «ma domination», mais le mot *malk* «domination» n'est attesté qu'en arabe. En lisant *malakay*, «mes rois», on ferait de l'auteur de l'inscription le suzerain lui-même, cf. 1 R 20:16 avec 22:31. Le seul candidat pour cette fonction serait Hazaël, mais celui-ci n'avait pas de père royal.

⁸ Cf. A.K. Grayson, *Assyrian Royal Inscriptions [= ARI] II* (Wiesbaden 1976), §§ 560; 563; 571; pour le nombre restreint de cavaliers araméens avant 850 av. J.-C., cf. *ibid.*, §§ 577; 584; 640

que cette innovation tactique soit due à la confrontation avec les Etats araméens, puisque Assur-nasir-pal mentionne de petits contingents de cavalerie aussi pour les Etats araméens du nord. Pour ce qui est du royaume d'Israël, il est très improbable qu'Achab ait réussi, entre la bataille de Qarqar et son renversement lors de la révolution de Jéhu dix ans plus tard (2 R 9-10), à mettre sur pied une cavalerie digne de ce nom et, qui plus est, dépassant en importance celle du royaume de Damas. Dans le cadre du IX^e siècle, le seul royaume syro-palestinien en mesure d'aligner 2000 cavaliers était, de toute évidence, le royaume de Damas sous Hazaël⁹. Et même si nous tenons compte de l'exagération possible de tous ces chiffres, il est difficilement imaginable d'exagérer l'importance d'une cavalerie inexistante¹⁰. Nous pouvons en conclure que les cavaliers de la ligne 7 sont des cavaliers araméens. Comme le nombre des cavaliers de ce général est plus important que celui qui est indiqué pour Hadadézer en 853 et que la cavalerie, comme arme nouvelle, est sans doute encore en train de gagner en importance, le seul roi envisageable comme suzerain de l'auteur de l'inscription est Hazaël. En plus, nous savons que Hazaël a au moins tenté de dominer la Syrie entière, depuis l'Euphrate jusqu'au ruisseau d'Egypte¹¹, et cela présuppose un Etat militaire et une armée d'une certaine envergure.

A la proposition 8b, Naveh propose de lire *wa-qatalit* («et je tuai»), plaçant ainsi cette forme verbale sur le même plan syntaxique que le *wa=aqtul* de la proposition 6b et que le *wa=ašim* de la proposition 9b. Cette concurrence de deux formes verbales incompatibles en hébreu classique n'est certes pas impensable en araméen, comme le montre la stèle de Zakkur¹², mais il est sans doute préférable de contourner cette difficulté, d'autant plus que notre inscription provient d'un horizon géographique

Une cavalerie efficace n'apparaît en Assyrie qu'au temps de Tiglath-Pileser III et Sargon II, cf. F. Malbran-Labat, art. «Military organization in Mesopotamia», *ABD* IV (1992), p. 829. Sur la cavalerie assyrienne, voir aussi St. Dalley, «Foreign Chariotry and Cavalry in the Armies of Tiglath-Pileser III and Sargon II», *Iraq* 47, 1985, p. 31-48; D. Nolde, «Assyrian Chariotry and Cavalry», *State Archives of Assyria Bulletin (SAAB)* 1990, 4, p. 61-68.

⁹ Concernant Hazaël, cf. 2 R 8:28 ; 13:3,7 ; 14:25 ; A.R. Müller, *NBL* II/6 (1991), p. 46s ; W.T. Pitard, *ABD* III (1992), p. 83s ; F. Bron - A. Lemaire, «Les inscriptions araméennes de Hazaël», *RA* 83 (1989), p. 35-44.

¹⁰ Du point de vue historique et archéologique, plusieurs problèmes mériteraient d'être signalés : 1) Qu'il s'agisse de cavalerie ou de charrierie, les données archéologiques et surtout géographiques nous suggèrent une armée décentralisée. 2) Les fameuses «écuries» de Megiddo ne sont sans doute pas des écuries, comme cela a été démontré par V. Fritz («Herkunft und Bestimmung des Pfeilerhauses in Israel», *ZDPV* 93 [1977], p. 30-45 ; *Kinneret. Ergebnisse der Ausgrabungen auf dem Tell el-'Orême am See Gennesaret* [ADPV 15 ; Wiesbaden 1990], p. 181) et L.G. Herr («Tripartite Pillared Buildings and the Market Place in Iron Age Palestine», *BASOR* 272 [1988], p. 47-67). En fait, les chevaux étaient probablement tenus en plein air, de préférence dans les plaines. Que la Palestine centrale ne soit guère un territoire idéal pour l'élevage et l'emploi de chevaux, cela avait déjà été souligné par Voltaire (*Les questions de Zapata* [1767], § 43 ; *Mélanges* [Bibliothèque de la Pléiade, Paris 1961], p. 940s).

¹¹ Cf. A. Lemaire, «Hazaël de Damas, roi d'Aram», *Mélanges P. Garelli* (Paris 1991), p. 91-108.

¹² Stèle de Zakkur, *KAI* 202 ; cf. Degen, p. 114-115, avec n. 21. On observe, cependant, que Zakkur emploie le *wa=yiqtol* pour l'apogée du récit dont la série des *wa=qatal* forme la préhistoire.

proche de celui de l'hébreu classique. Deux possibilités doivent dès lors être envisagées : soit, le *wa=qatal* a valeur de plusqueparfait¹³, ce qui impliquerait que *wa=qatal* est une reprise de l'action mentionnée à la proposition 6b, soit *wa=qatal* représente un infinitif absolu¹⁴ introduisant une formulation emphatique et poursuivant la narration en la conduisant à son point culminant. Dans ce cas, il est fait référence à une deuxième bataille, plus importante que la première. Mais le sujet de cette action est-il le roi d'Israël ou l'auteur de l'inscription ? En principe, les deux possibilités sont envisageables. S'il s'agit du roi d'Israël, la proposition 8b reprend 4a et n'envisage alors qu'une seule bataille. Si c'est le général araméen, nous retrouvons les deux possibilités précédemment évoquées. En l'état des choses, la solution la plus vraisemblable car la plus fréquemment observable est celle qui fait de *wa=qatal* un plusqueparfait et qui fait dépendre l'action du général araméen.

A la ligne 9, le seul mot absolument lisible est *bytdwd*, suivi selon toute probabilité par *wa=ašim* (lui-même suivi de son point de séparation). L'interprétation *Bayt Dawīd* serait envisageable du point de vue strictement philologique. Mais pour cela il faudrait restaurer le *k* qui précède en *wa='akk* («et je battis») et, en conséquence, comprendre *wa=ašim* comme introduisant l'imposition d'un tribut («et j'imposai [un tribut lourd]») ¹⁵.

Mais plusieurs arguments plaident contre cette lecture :

1) Le contexte géographique dans lequel l'inscription a été retrouvée rend probable que l'action guerrière dont il est question s'est déroulée dans le voisinage de Dan en y impliquant de toute évidence le roi d'Israël et son adversaire araméen. L'apparition dans ce contexte de la «Maison de David» serait assez surprenante.

2) Comme nous l'avons vu, si *bytdwd* désigne la «Maison de David», il faudrait que l'auteur de l'inscription lui ait imposé un tribut. Or, il ne va pas de soi du tout qu'un personnage autre que le roi lui-même fût habilité à imposer un tribut à un ennemi ou un vassal.

3) Pour ce qui est du contexte historique, il est certes attesté, si l'on en croit 2 R 12:18-19, que Hazaël a mené campagne contre Juda, mais le général peut difficilement se référer à cet événement en parlant à la première personne et, comme nous l'avons vu, Hazaël n'est pas l'auteur de l'inscription.

¹³ Cette option s'accorderait bien avec l'emploi des temps dans la stèle de Zakkur (voir n. 12) et avec la valeur dominante du parfait (qui exprime en général l'aspect d'accompli). Il est vrai que M. Weippert a proposé de comprendre - dans *KAI* 200 et dans l'AT - certains de ces *wa=qatal* prétendus 'narratifs' comme des 'subordinatifs' ; cf. M. Weippert, «Die Petition eines Erntearbeiters aus Mašad Ḥšavyāhū und die Syntax althebräischer erzählender Prosa», dans *Die Hebräische Bibel und ihre zweifache Nachgeschichte* (Festschrift Rolf Rendtorff ; Neukirchen-Vluyn 1990), pp. 449-466. Or, il nous apparaît que le subordinatif a déjà à sa disposition les formes verbales *x-qatal* et *x-yiqtol* L, de sorte que le *wa=qatal* 'dit "narratif" se contente probablement d'exprimer un «résultatif» (ainsi par exemple en Gn 15:6 ; Jg 3:23).

¹⁴ Pour un infinitif absolu précédé d'un *waw* introductif, cf. Jg 1:28 ; Ex 5:23.

¹⁵ Cf. 2 R 18:14.

4) Si nous revenons à la ligne 9 et à son contexte, la reconstruction proposée par Naveh pose des problèmes supplémentaires : Naveh restitue le *k* qui débute la ligne en *mlk*, ce qui présupposerait un titre inconnu par ailleurs. En effet, jamais, ni dans la littérature biblique, ni dans les inscriptions de Syrie-Palestine, ne trouvons-nous l'expression «roi de la maison de NN», expression qui serait une sorte de monstruosité sémantique. Les titres courants dans ce contexte sont : «XY fils de NN fondateur de la dynastie ou de l'Etat» (par exemple «Yēhū māṛ 'Omri»¹⁶), «roi de + terme géographique» (exemple: *mēlēk Mō'āb*, *mēlēk 'Eddōm*), ou «roi + *bānē* + éponyme tribal» (exemple : *mēlēk bānē 'Ammōn*). Quant à *byt* dans son acception dynastique, il n'est jamais précédé du terme «roi»¹⁷.

5) Enfin, il serait très surprenant que deux termes n'appartenant pas à la même catégorie - tels que *BaytDawId* et *Yiśrā'il* - soient ainsi mis en parallèle. Il en irait autrement si *BaytDawId* était accompagné de *Bayt'Umri* ou si *Yiśrā'il* était flanqué de *Yahūdā*.

Si *bytdwd* ne désigne pas la «Maison de David», y a-t-il d'autres possibilités ? Cette question, curieusement, n'a pas été posée par les éditeurs. Or, il est bien connu que le mot *dwd* peut aussi être vocalisé *dōd* et désigner le dieu local¹⁸, patron d'une ville. Une telle lecture est clairement attestée par la stèle de Mésha¹⁹, où «son *dwd*» (ligne 12) représente le dieu local de la forteresse israélite d'Atarot. C'est dans la même direction que nous pousse le texte d'Am 8:14, où le *dwd* (textus em. d'après la LXX ὁ θεός σου²⁰) de Beersheva est mis en parallèle avec le dieu de Dan! D'ailleurs, ce dieu patron de Dan est vénéré encore à l'époque hellénistique, comme le montre l'inscription bilingue grecque et araméenne trouvée à Tell Dan²¹. Quant à l'écriture pleine de *dwd*, elle s'explique facilement, puisqu'il s'agit d'un canaanisme en araméen et que l'écriture pleine est bien attestée dans l'araméen ancien pour des mots d'origine étrangère²². L'emprunt cananéen s'explique par l'éventail plus restreint des

¹⁶ Cf. M. Weippert, «Jau(a) māṛ Ḥumri», VT 28 (1978), p. 113-118.

¹⁷ Cf. encore *KAI* 202:5s *w-brgš w-mḥnḥ w-mlk qwh w-mḥnḥ*...«et Baragōš (c'est-à-dire le roi de Bit Agōsi) avec son armée et le roi de Qodé avec son armée...». Exceptionnellement on trouve *mPu-du-ilu šar uruBit-A-ma-na* Ash. Nin. A V 62, ce qui doit être rendu par «Padā'il, roi de Rabbath-Benei-Ammon»; cf. pour ce roi et son nom, U. Hübner, *Die Ammoniter* (ADPV 16; Wiesbaden 1992), p. 193s.

¹⁸ Cf. B. Lang, «Persönlicher Gott und Ortsgott», dans *Fontes atque Pontes* (Festschrift Hellmut Brunner; ÄAT 5; Wiesbaden 1983), p. 271-301; H.M. Niemann, *Herrschaft, Königtum und Staat* (FAT 6; Tübingen 1993), p. 242-245.

¹⁹ W. Röllig l'a dit assez succinctement : «... 𐤔𐤕𐤁 muss dann eine Gottheit oder etwas vergleichbares sein» (*KAI* II², p. 175).

²⁰ Cf. E. Sellin, *KAT* XII/1 (1930), p. 262; cf. aussi K. Galling, *ZDPV* 67 (1944), p. 38; A. Weiser, *ATD* 24 (1963⁴), p. 198s.; *HAL*, p. 206.

²¹ Cf. A. Biran, *ABD* 2, p. 17 (avec indications bibliographiques).

²² Cf. Degen, p. 27, et Tel Fekheriye, notamment ligne 11 *swl* pour *Šala* (pour d'autres exemples, cf. A. Abou-Assaf - P. Bordreuil - A.R. Millard, *La statue de Tell Fekheriye et son inscription bilingue assyro-araméenne* [Etudes Assyriologiques, cahier n° 7; Paris 1982], p. 80-84).

significations de ce mot en araméen : bien qu'il serve, comme d'autres désignations de parenté, d'élément théophore dans certains noms propres, *dād* ne signifie jamais «dieu local»²³. Une autre question est de savoir quel type d'édifice ou d'objet cultuel *bytdwd* pourrait désigner. Il ne s'agit pas nécessairement d'un temple ou d'un édifice. Le parallèle de *byt 'lhy*m en Jg 17:5 - où il est probablement question d'une stèle²⁴, curieusement toujours en rapport avec Dan! - suggérerait plutôt un bétyle.

Si *bytdwd* désigne un objet cultuel vénéré à Dan, peut-être le bétyle principal du sanctuaire, la reconstruction du mot précédent pourrait être non pas *wa='akk* «je battis» mais *wa='assuk* («je versai / j'oignis»), et nous aurions à ce moment-là une formule très proche de Gen 35:14 (cf. aussi Gen 28:18). Dès lors, l'objet de *SYM*, le verbe suivant, a des chances d'être l'inscription elle-même²⁵ ou, plutôt, le support de cette inscription (objet ou édifice). Cette restauration pourrait s'appuyer sur le parallèle offert par la stèle de Mésha aux lignes 3-4 et 12-13: la victoire de Mésha est célébrée dans le sanctuaire de l'une des villes principales de Moab, et elle s'accompagne de la dédicace d'une inscription de fondation. Si cette analogie est pertinente, l'auteur de notre inscription considère le Bayt Dōd de Dan comme son sanctuaire héréditaire, c'est-à-dire comme l'objet ou le lieu saint auquel il est attaché par des liens dynastiques ou ethniques.

Le reste de l'inscription est trop fragmentaire pour que nous puissions en dire grand-chose. Tout au plus pourrait-on se demander si *'ardhum* à la ligne 10 peut être interprété dans le sens de Naveh. Manifestement «leur pays» est le complément d'objet direct d'une action menée par l'auteur de l'inscription, mais rien ne permet d'affirmer que cette action s'inscrive encore dans une perspective hostile. Il est tout aussi probable que le vainqueur, à l'instar de Mésha²⁶, se vante d'avoir fait prospérer à nouveau leur pays.

Pour ce qui est des lignes 11 et suivantes, nous sommes d'accord avec Naveh que l'auteur parle d'une autre campagne militaire. Si le *ljk* du début de la ligne 12 provenait du verbe *hik*²⁷, la forme serait nécessairement celle de la 3e sg du parfait [...*ha*]lak

²³ Cf. M. Maraqten, *Die semitischen Personennamen in den alt- und reichsaramäischen Inschriften aus Vorderasien* (TSO 5; Hildesheim 1988), p. 50; 151s; mais *dād* est plus rare qu'on ne le pense: souvent il s'agit de (*Ha*)*dad* (par exemple, *dābn = Adad-ibni*, Marqten, p. 237), et parfois le nom ne contient ni l'un ni l'autre de ces éléments théophores, mais représente simplement une formation en *qitāl* (par exemple, *Bildad*, *Birdād*). Par ailleurs, le nom hébreu *ddyhw* est probablement moins orthodoxe que ne le dit J.D. Fowler (*Theophoric Personal Names in Ancient Hebrew* [JSOTS 49; Sheffield 1988], p. 117).

²⁴ Cf. A. de Pury, *Promesse divine et légende cultuelle dans le cycle de Jacob*, Paris (1975), p. 424-430.

²⁵ Cf. *KAI* 201:1; 202:1; 215:1.20; Fekheriye 1.

²⁶ Cf. *KAI* 181:20-31 ainsi que les inscriptions de la victoire de Sargon II sur Samarie (cf. J.-D. Macchi, *Les Samaritains : histoire d'une légende* [Genève 1994], p. 90s); là encore, le conquérant se vante d'avoir repeuplé le pays et de l'avoir rendu plus prospère qu'auparavant.

²⁷ Pour *hik* 'l dans le sens de «faire la guerre contre ...», cf. 1 R 22:6.

et non celle de la 1ère, ce qui fait que le commandant de cette seconde campagne pourrait être Hazaël et non l'auteur de l'inscription lui-même.

Traduction

3a Mon père 'se coucha' 3b lorsqu'il était en train d'aller à ... 4a (Le roi d'Is)raël avait avancé dans le pays de mon père ...

5a, moi, 5b Hadad me précéda ... 6a (et j'avançai derrière Haza'il, mon seigneur, mon roi . 6b Je tuai de...7a...(ayant x c)hars / charriers et 2000 chevaux/cavaliers...8a ... le roi d'Israël. 8b J'avais tué... 9a Je versai des libations²⁸ sur/dans le Bayt Dôd. J'érigai (l'objet portant cette inscription) ... 10 (Je fis prospérer) leurs terres ...

11 ... autre ... 12 ... (mar)cha contre Israël ... 13 ...(il mit) le siège à ...

Contexte historique

La langue de l'inscription de Tel Dan est plus proche de l'araméen que ne l'est celle de l'inscription de Deir Alla. Cependant, elle ne contient aucun état emphatique, ce qui évidemment pourrait être dû au hasard, vu l'état fragmentaire de notre inscription. Néanmoins, on a trouvé à Tel Dan un graffiti sur un bol datant du IX^e siècle, comportant l'état emphatique²⁹. On observe le même phénomène à Deir Alla, où l'inscription monumentale est moins proche de l'araméen que ne le sont des graffiti appartenant à la même strate archéologique³⁰, ce qui pourrait indiquer une aramaïsation progressive de la population. Dans le cadre de la discussion de Deir Alla s'est imposée l'idée d'une langue «israélite périphérique»³¹. On peut dès lors se poser la question si l'inscription danite reflète un phénomène similaire³². De toute façon, cette inscription semble être rédigée dans la langue danite du IX^e siècle avant notre ère.

Apparemment, l'auteur de l'inscription célèbre sa victoire dans le sanctuaire central de Dan. Comme nous l'avons vu, cet auteur est à la fois un général au service de Damas et un prince royal. Puisque son père ne peut être le roi de Damas, il ne peut être que le roi de Dan. Nous ne savons pas si ce père était déjà un vassal de Damas (cf. 2 R 20:1), mais il est sûr qu'il a perdu la vie dans le cadre d'une attaque d'Israël contre son pays (donc contre Dan, puisque nous savons que sous les règnes d'Omri et d'Achab, il

²⁸ Pour NSK «verser une libation», «nourrir» en araméen ancien, cf. *KAI* 222 B 38; 224:7.

²⁹ Cf. *IEJ* 43, p. 86-87 avec la note 4.

³⁰ Cf. à ce sujet, E.A. Knauf, *ZDPV* 101 (1985), p. 189-191.

³¹ Cf. B. Halpern, «Dialect Distribution in Canaan and the Deir Alla Inscriptions», *Working With No Data* (Festschrift T.O. Lambdin ; Winona Lake 1987), p. 119-139 ; E.A. Knauf, «War "Biblisch-Hebräisch" eine Sprache?» *ZAH* 3 (1990), p. 11-23 ; M. Weippert, «The Balaam Text from Deir cAlla and the Study of the Old Testament», *The Balaam Text from Tell Deir cAlla re-evaluated* (ed. J. Hoftijzer - G. van der Kooij; Leyde 1991), p. 151-184 ; H.-P. Müller, «Kolloquialsprache und Volksreligion in den Inschriften von Kuntlilet 'Ağrūd und Ĥirbet el-Qôm», *ZAH* 5 (1992), p. 15-51.

³² Nous n'avons malheureusement pas suffisamment de matériel textuel pour une évaluation plus précise de la langue de l'inscription danite.

n'y a pas eu d'attaques d'Israël contre Aram). Dans l'inscription, la section «pré-histoire» semble donc indiquer que le père de l'auteur, c'est-à-dire le roi de Dan, a été détrôné par un roi de la dynastie des Omrides. Les sections «lutte» et «victoire» témoignent, elles, d'un renversement de la situation en faveur de Dan et de son suzerain araméen. L'existence d'une principauté de Dan au IX^e siècle est peut-être moins étonnante qu'il paraît à première vue. Dans l'historiographie biblique, Dan disparaît de la scène après le récit d'une campagne de Ben Hadad contre Asa (1R 15:20)³³, campagne qui pourrait bien avoir provoqué la perte par le royaume d'Israël de son autorité sur la Galilée. Les fouilles sur le site de Dan ont, en outre, rendu assez probable l'existence d'un trône royal dans la porte de la cité³⁴, et contrairement à Samarie, où l'existence d'un tel trône est attesté par 1R 22:10, Dan n'a jamais été la capitale du royaume d'Israël.

Notre hypothèse historique permet une interprétation cohérente de la sentence tribale concernant Dan dans la bénédiction de Jacob en Gen 49:16-18 :

16. Dan jugeait son peuple³⁵ comme l'une des tribus d'Israël.

17. (Mais par la suite) Dan devint³⁶ un serpent sur la route, une vipère sur la voie, qui mordit les jarrets du cheval, de sorte que son charrier tomba à la renverse.

18. En ton secours j'ai espéré, Yhwh (et j'espère encore) !

Pour l'auteur de cette sentence, Dan joue un rôle ambigu. Dans le passé, cette ville a dû être assimilée à une tribu israélite, mais par la suite, elle s'est tournée contre Israël. Il semble que Dan soit un des groupes ou territoires qui, à l'instar des Qénites ou des Gadites, se situent en marge de l'Israël historique : tantôt ils en font partie, tantôt ils deviennent indépendants et peuvent même se comporter en ennemis. Comme le suggère le choix du mot 'šqēb, dérivé de la racine 'QB, pour désigner l'objet de l'agression, Dan est vu comme un ennemi de l'Israël jacobien³⁷, un ennemi contre lequel on invoque l'aide de Yhwh (v. 18).

En conclusion, l'inscription de Tell Dan, dans la relecture que nous en avons proposée, s'inscrit fort bien dans le contexte d'une appréhension plus différenciée du royaume d'Israël au IX^e siècle, notamment en ce qui concerne la fluidité de ses frontières et de sa composition ethnique.

³³ Selon ce texte Ben-Hadad/Bar-Hadad «frappa Iyyôn, Dan, Avel-Beth-Maaka, toute la région de Kinneroth et, de plus, tout le pays de Nephtali». L'expression hébraïque ne permet pas de trancher s'il s'agit d'une destruction totale ou partielle, d'une occupation permanente ou temporaire de ces territoires.

³⁴ Cf. A. Biran, art. «Dan», *ABD* II, p. 15.

³⁵ x-yiqtol L dans un contexte se référant au passé doit être rendu comme un itératif/duratif. Cf. W. Richter, *Grundlagen III*, p. 219.

³⁶ yiqtol B-x dans un texte poétique correspond à wa=yiqtol B-x dans un texte de prose et exprime une action singulière dans le passé ; cf. n. 3.

³⁷ Cf. A. de Pury, «Le cycle de Jacob comme légende autonome des origines d'Israël», *SVT* 43 (1991), p.78-96